

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2009

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 3 novembre 2009 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, CHANUT, Mme SUTTER, M. PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, SAUVION, CAGNAT, MM. VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absents excusés : MM. GARNIER (pouvoir à C. PECHENOT), MADELENAT (pouvoir à E. CHANUT).

Secrétaire de séance : P. PREAU.

☆☆☆

DEPOT DE PAIN – BAIL COMMERCIAL AU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un bail dérogatoire de 23 mois avait été conclu avec le boulanger d'APPOIGNY, à compter du 20 décembre 2007. Ce délai devait permettre de mesurer la viabilité de ce nouveau dépôt de pain. Au terme du contrat, il est proposé au locataire, qui l'accepte, un bail commercial d'une durée de neuf ans à compter du 1^{er} décembre 2009 pour se terminer le 30 novembre 2018, avec faculté pour le locataire de donner congé à l'expiration de chaque période triennale. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial.

MODIFICATIF AU TABLEAU DES SUBVENTIONS

Le conseil municipal procède aux derniers ajustements des subventions octroyées aux associations de la commune. Le budget global de 14 000 €, voté au budget primitif, reste inchangé.

CONVENTION ATESAT 2010-2012

La Direction de l'Equipeement et de l'Agriculture propose une nouvelle convention au titre de l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) pour la période 2010-2012. Cette assistance est limitée à des conseils. La rémunération forfaitaire annuelle s'élève à 270,23 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, renonce à l'ATESAT considérant que l'aide technique dont la commune a besoin réside principalement dans des missions de maîtrise d'œuvre qui sont exclues de l'ATESAT.

AFFAIRES DIVERSES :

- o **Plan Local de l'Habitat (PLH)** : Monsieur le Maire fait un compte rendu de la dernière réunion de travail concernant le PLH dans le cadre de la communauté de l'Auxerrois. Il nourrit quelques inquiétudes quant aux contraintes que les petites communes péri-urbaines risquent de se voir imposer en matière de constructions de logements.
- o **Financement des écoles privées** : Certains élus du département réagissent au dernier texte de loi relatif à l'obligation faite aux communes de participer, dans certains cas, aux frais de scolarité des enfants de certains de leurs concitoyens scolarisés dans des écoles privées. De nouvelles actions sont prévues pour contester ces mesures.
- o **Modification du Plan d'Occupation des Sols** : Une enquête publique va bientôt avoir lieu sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols concernant :
 - l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone INAb au lieudit « La Coulemine » pour poursuivre l'aménagement de la zone d'équipements publics,
 - la rectification du règlement d'urbanisme sur la question de la couleur des toitures et de celle des menuiseries extérieures.

Les dossiers sont en cours de préparation.

- o Enquête publique – Demande de permis de construire un parc de 25 éoliennes sur l'Aillantais : Les conclusions de la commission d'enquête aboutissent à un avis favorable assorti de conditions expresses ou réserves, notamment la réduction du nombre d'éoliennes à 16 au lieu de 25.
- o Conseil communautaire du 22 octobre 2009 : le conseil communautaire a travaillé sur divers sujets, dont le maintien du captage et pompage d'eau potable à Perrigny, avec remise en état des installations.
- o Vandalisme sur l'espace sportif et de loisirs : Le coût de réparation des gouttières du point jeunes, qui ont été entièrement vandalisées durant l'été, s'élève à 3 210 € TTC. Des lanternes ainsi que de l'équipement électrique ont également été saccagés. Le coût total estimé de l'ensemble de ces actes de vandalisme pourrait atteindre les 6 000 €. Monsieur le Maire rappelle que plusieurs plaintes avaient été déposées à la Gendarmerie au moment des faits.
- o Travaux de réseaux, confection de bordures et réfection de chaussée en 2010 : Monsieur Péchenot fait savoir qu'il a consulté 3 bureaux d'étude pour une mission de maîtrise d'œuvre à la réalisation de travaux de réseaux et voirie rue des Crots Taupins, rue de l'Auge pour la zone d'activités, et au hameau des Groseilliers. Deux offres seulement sont parvenues avec les écarts importants. La société BETA Ingenierie est la mieux disante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.